



# **PROJET D'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES ET DE GESTION DES HERBIERS MARINS EN AFRIQUE DE L'OUEST**

oooooooooooooooo

## **TERMES DE REFERENCE**

- **Élaboration d'un manuel de formation**
- **Préparation et animation d'un atelier régional de formation**

## I. Contexte

L'analyse des lacunes écologiques du RAMPAN fait en 2014 montre que les herbiers marins constituent l'habitat le mieux représenté au sein du réseau en termes de superficie occupée derrière les mangroves. Ces herbiers marins ont été identifiés comme des aires alimentaires et des sites importants de nidification pour les nombreuses et diverses espèces (migratrices), notamment les tortues marines (tortues caouannes, tortues olivâtres, tortues vertes), les lamantins, les dugongs, les phoques moines, les oiseaux marins, etc.). Ces prêtres aquatiques ont également été identifiés comme des sites critiques pour dans la bioécologie de nombreuses espèces de poissons (zone de fraie, zone de nourricerie...).

Bien qu'ils soient de plus en plus reconnus comme l'un des écosystèmes les plus rentables et les plus productifs sur le plan économique et écologique, il semble y avoir une prise de conscience limitée de l'existence et de l'importance des herbiers marins, ce qui contribue à leur dégradation.

C'est fort de ce constat que le projet *ResilienSea*, visant à améliorer les connaissances sur les herbiers marins dans 7 pays membres du RAMPAN, a été lancé en 2018. La première phase (2018-2020) de mise en œuvre du projet a abouti à l'identification de nouveaux sites abritant des herbiers marins et à leur caractérisation. Les résultats de l'évaluation de cette phase ont indiqué, entre autres, la nécessité de se concentrer davantage sur le renforcement des capacités des gestionnaires et autres usagers des AMP du réseau, dans la protection, la gestion et le suivi des herbiers marins.

Ainsi, pour la phase 2 du projet *ResilienSea* (2020-2022), il a été demandé au secrétariat du RAMPAN d'assurer la mise en œuvre de la stratégie 3 dudit projet. Celle-ci est principalement axée sur l'appropriation, par les gestionnaires et autres usagers des AMP du réseau, de connaissances et techniques de gestion appropriées pour la protection des herbiers dans les sept (7) pays côtiers ciblés par le projet (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Cabo-Verde et Sierra Leone).

### 1. Objectifs

Le présent appel d'offres a 2 objectifs principaux :

#### **Objectif 1 : élaborer un manuel de formation sur la protection des Herbiers en Afrique de l'ouest**

Il s'agira d'un manuel de formation destiné à la fois aux gestionnaires et aux autres acteurs de la conservation des 7 pays ciblés par le projet. Le manuel de formation

servira de support à l'amélioration des connaissances, à la sensibilisation et à la mise à disposition d'informations et outils pratiques pour la protection et la préservation des habitats comme les herbiers marins. Il devra donc combler les lacunes en termes de connaissances et d'informations et proposer des outils pratiques et appropriés pour les gestionnaires et autres usagers des AMP du RAMPAO. Pour ce faire, il devra prendre en compte les besoins exprimés en termes de renforcement de capacités par les membres du réseau RAMPAO et être élaboré selon la méthode participative, adossée à une approche écosystémique.

Pour une bonne appropriation du manuel au sein du réseau RAMPAO, il sera illustré et produit dans les trois (3) langues de travail du réseau (le français, l'anglais, et le portugais).

## **Objectif 2 : Préparer et animer un atelier régional de formation**

Cet objectif vise principalement à s'assurer de la compréhension et de la prise en main du manuel de formation par les gestionnaires d'AMP et autres acteurs locaux dans la gestion des herbiers marins dans les AMP du RAMPAO. Il consistera à la préparation technique et l'animation d'un atelier régional de trois (3) jours à l'attention des gestionnaires d'AMP, des communautés locales qui vivent autour de ces AMP et des associations locales engagées dans la conservation des herbiers marins en Afrique de l'Ouest.

La préparation et l'animation de cet atelier régional de formation devra fortement s'appuyer sur le « caractère réseau » et selon les principes de vision commune et partagée du RAMPAO. Cela, afin de jeter les bases de l'application d'un protocole de suivi harmonisé et standardisé, grâce à l'établissement d'un mécanisme de partage, d'analyse et de comparaison de données portant sur les herbiers marins au sein des AMP du RAMPAO.

## **2. Étapes et livrables :**

Le présent appel se décline en plusieurs étapes scindées en 2 lots répondant aux 2 objectifs sus mentionnés :

### **2.1. Étapes relatives au lot 1**

Il s'agit dans ce lot 1 d'élaborer un manuel de formation.

#### **Étape 1 : contexte et cadrage**

Organiser une réunion avec le Secrétariat du RAMPAO et les partenaires de mise en œuvre du projet *ResilienSea*.

Les objectifs de cette réunion sont les suivants :

- cadrer la prestation ;
- comprendre les objectifs attendus de la mission ;
- convenir d'un plan de rédaction du manuel.

1 livrable est attendu dans l'étape 1.

**Livrable 1** : document de cadrage de la mission

## **Étape 2 : Questionnement des gestionnaires d'AMP et autres acteurs locaux engagés dans la préservation des Herbiers Marins**

Élaborer un questionnaire à destination de l'ensemble des gestionnaires AMP du RAMPAO abritant des herbiers marins et des associations qui s'activent autour de la préservation de cet habitat. Le questionnaire devra renseigner, entre autres, sur leur évaluation des manuels de formation existants, leurs attentes vis-à-vis dudit manuel et la valeur ajoutée attendue de celui-ci.

Le questionnaire sera envoyé et administré par le prestataire avec l'appui du secrétariat du RAMPAO qui communiquera la liste des contacts.

2 livrables sont attendus dans l'étape 2

**Livrable 2** : synthèse des résultats des questionnaires faisant ressortir les axes et thématiques prioritaires du projet de manuel de formation

**Livrable 3** : plan de rédaction du manuel de formation

## **Étape 3 : Rédaction du projet de manuel de formation et pré-validation**

A la lumière des discussions tenues, des réponses au questionnaire et du plan de rédaction validé, le prestataire rédige le projet de manuel de formation. Ce projet de manuel fera d'abord l'objet d'une pré-validation par un comité d'examen mis en place par le secrétariat du RAMPAO et les autres partenaires directes de ce projet qui communiqueront au prestataire leurs commentaires. Le prestataire devra prendre en compte les commentaires sur le projet de manuel.

2 livrables sont attendus dans l'étape 3 :

**Livrable 4** : projet de manuel de formation

**Livrable 5** : projet de manuel de formation pré-validé.

## **Étape 4 : conception des illustrations et mise en page du projet de manuel**

La conception des illustrations à insérer dans le manuel de formation seront sous la responsabilité du prestataire. Ces illustrations seront, au préalable, soumises pour validation au consortium (WIACO, GRID Arendal et secrétariat du RAMPAO).

Le prestataire s'assurera de l'insertion des illustrations validées dans le manuel de formation et de la mise en page du document.

2 livrables sont attendus dans l'étape 4 :

**Livrable 6** : illustrations à intégrer dans le manuel de formation

**Livrable 7** : version française du Manuel de formation illustré et mis en page

### **Étape 5 : transmission du manuel de formation illustré dans les 3 langues**

Le manuel de formation illustré et mis en page constitue la version finale du document. Le prestataire s'assurera de la traduction professionnelle en langue anglaise et portugaise du document final.

2 livrables sont attendus dans l'étape 5 :

**Livrable 8** : version anglaise du manuel de formation

**Livrable 8 bis** : version portugaise du manuel de formation

## **2.2. Étapes relatives au lot 2**

Il s'agit dans ce lot 2 de préparer et d'animer un atelier régional de formation.

### **Étape 1 : Préparation technique de l'atelier**

Le prestataire, en collaboration avec le consortium et le service en charge de la gestion des AMP du Pays qui va abriter l'atelier régional assurera les préparatifs techniques de l'atelier régional de formation à travers des réunions préparatoires

Les objectifs de ces réunions sont les suivants :

- cadrage de l'atelier régional ;
- préparation des aspects techniques

2 livrables sont attendus dans l'étape 1 :

**Livrable 1** : termes de référence et agenda de l'atelier

**Livrable 2** : documents de travail de l'atelier

### **Étape 2 : Animation de l'atelier régional**

Le prestataire se chargera de l'animation de l'atelier. Il devra veiller à l'atteinte des objectifs et des résultats attendus. Le prestataire sera également chargé du rapportage durant toute la durée de l'atelier.

Les objectifs de cette étape sont les suivants :

- présenter en détail le manuel de formation ;
- assurer la prise en main des outils par les utilisateurs ;
- mettre à disposition un protocole de suivi harmonisé et standardisé des herbiers marins à l'échelle des pays membres du RAMPAO.

2 livrables sont attendus dans l'étape 2 :

**Livrable 3** : rapport de l'atelier régional

**Livrable 4** : fiches d'évaluation des participants

### **3. Budget maximum indicatif**

Le budget maximum prévu toutes taxes comprises pour ces 2 lots est de **38 000 Euros**.

Ce budget comprend, outre les honoraires, les frais de mission (participation à l'atelier régional), les frais d'infographie, les frais de traduction, les frais administratifs... de(s) l'expert(s).

### **4. Candidature et remise des offres**

Profils recherchés :

- Expert(s) en appui aux stratégies de réseaux d'Aires Protégées (et en particulier d'Aires Marines Protégées) ;
- expert(s) en gestion et conservation des herbiers marins.

Chaque candidature devra comporter :

- le CV de(s) l'expert(s) et de ses (leurs) références (relatives à chacun des 2 lots) ;
- la méthodologie proposée ;
- le planning de réalisation (planning spécifique à chacun des 2 lots) ;
- le budget prévisionnel de l'offre détaillant l'allocation des fonds aux différentes tâches.

Le candidat (constitué d'un ou plusieurs experts) doit répondre aux 2 lots ; il peut, si nécessaire, sous-traiter l'un des deux lots à un autre prestataire (constitué d'un ou plusieurs experts). Dans ce cas, le candidat doit présenter le CV et les références du sous-traitant proposé.

Les offres doivent être envoyées par mail uniquement à [secretariat@rampao.org](mailto:secretariat@rampao.org) au plus tard le **20 Septembre 2021 (à 00h 00mn GMT)**.

La date de démarrage de la mission est prévue le **1<sup>er</sup> Octobre 2021**.